

pour cela de trop de graisse dans le lait. Le lait doit être donné chaud à une température d'environ 80° Farenheit, celle du sang.

Aussitôt sa naissance, le veau est conduit dans une stalle spéciale, loin de sa mère, dont on lui donne le lait entier et chaud, pendant quatre jours environ, deux fois par jour. On introduit la main dans le lait qu'on désire lui faire boire, on relève les doigts vers le haut, endessous de la surface du lait, puis on les lui fait téter. Le veau s'accoutume ainsi rapidement à boire seul.

Le neuvième repas se compose de moitié lait écrémé et moitié lait frais, le tout chauffé à 80° Farenheit. Trois pintes sont suffisantes par repas pour un veau de cet âge, si l'animal ne boit que deux fois par jour ; s'il boit trois fois par jour deux pintes suffisent. Il ne faut pas trop leur donner à boire dans le début, car leurs organes ne sont pas encore propres à digérer une grande quantité de lait. On augmente graduellement la quantité, suivant l'appétit qu'ils manifestent.

A la fin du premier mois, ils peuvent faire par jour deux repas de quatre ou cinq pintes chaque, ou trois repas de trois pintes. Le lait doit toujours être donné doux et chaud.

Si la diarrhée se montre, on ne donnera plus qu'une pinte de lait frais, non écrémé de la mère ou d'une autre vache et cela suffira pour la faire disparaître si on ne donne aucun autre aliment. Ce lait sera chauffé à 90° Farenheit. Contre la diarrhée des veaux un nouveau remède consiste à faire dissoudre 15 grains d'acide salicylique dans une pinte de thé de camomille, et de faire avaler ce remède au veau malade en quatre fois par jour : un quart de la pinte chaque fois. La diarrhée provient souvent d'un excès de nourriture ou de l'emploi de lait plus ou moins sur.

On apprend au veau à lécher un mélange, par parties égales, de blé-d'Inde finement moulu, de son, de blé et de moulée de graine de lin. Au commencement une pleine cuillerée à thé de ce mélange suffit et on en augmente progressivement la quantité. A deux mois on peut donner une cuillerée à table du même mélange ; à trois mois, quatre onces chaque jour ; à cinq mois, huit onces et une livre à six mois. A partir de trois mois on peut donner chaque jour six pintes de lait deux fois par jour.

A partir de un mois, on peut mettre les veaux dans un pâturage d'un quart d'arpent environ, fermé par une clôture mobile que l'on déplace de